

Image not found or type unknown



# Achat de fond de commerce et reprise de la société

Par **bazo040**, le **15/04/2019** à **01:50**

Bonjour je suis Algérien, souhaitant investir en France en achetant un fond de commerce et la reprise de la société aussi d'un restaurant, faut il que je le fasse avant de demander un Visa long séjour, sachant que je dispose de Visas touristiques et que je suis assez souvent sur le territoire Français. Je compte m'installer et agrandir mon projet .